

**Von:** newsletter.jurinfo  
**Gesendet:** Mittwoch, 29. Januar 2003 09:06  
**Betreff:** Newsletter N° 1/2003 «Informations juridiques»

Madame, Monsieur,

Nous sommes heureux de vous envoyer la première newsletter « Informations juridiques » de l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle (Institut). En tant que centre de compétence de la Confédération dans le domaine du droit de la propriété intellectuelle, l'Institut est un interlocuteur privilégié pour toutes les questions concernant les biens immatériels. Non seulement il prépare les projets législatifs comme l'actuelle révision partielle de la loi sur les brevets, mais il représente aussi la Suisse dans tous les forums internationaux traitant de la propriété intellectuelle, tels que le Conseil des ADPIC de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou les différents organes de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI). Vous trouverez des informations détaillées sur le statut et les tâches de l'Institut aux pages 179 et suivantes de la deuxième édition du tome I/1 (Grundlagen) de l'ouvrage Schweizerisches Immaterialgüter- und Wettbewerbsrecht (SIWR), Basel/Genf/München 2002, qui vient de paraître (en allemand uniquement, cf. aussi [www.ige.ch/siwr](http://www.ige.ch/siwr)).

Depuis quelques années, l'intérêt pour les questions relatives aux biens immatériels est de plus en plus marqué. Si cette évolution est certes réjouissante, elle est aussi à l'origine d'un flot d'informations plus ou moins importantes susceptible de vous faire perdre quelque peu la vue d'ensemble de la question. Le but de la newsletter « Informations juridiques » de l'Institut est justement de vous aider à y voir un peu plus clair. Vous pourrez y lire les nouveautés survenues dans tous les domaines de la propriété intellectuelle dans lesquels l'Institut est impliqué, mais aussi des informations sur des développements importants aux niveaux national et international auxquels l'Institut a participé activement. Toutes les quatre à six semaines, nous signalerons par e-mail aux abonnés de la newsletter les nouveautés figurant sur le site de l'Institut sous la rubrique des informations juridiques. Comment vous abonner à ce nouveau service ? En cliquant simplement sur <http://www.ige.ch/F/jurinfo/j201.htm>.

Avez-vous des suggestions ou des questions ? Envoyez-nous un e-mail à [newsletter.jurinfo@ipi.ch](mailto:newsletter.jurinfo@ipi.ch)

En espérant avoir éveillé votre intérêt, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Félix Addor  
Membre de la Direction  
Conseiller juridique de l'Institut

#### OMC et santé publique

La Suisse regrette qu'aucun accord n'ait pu être trouvé à l'OMC à Genève dans la nuit du 20 au 21 décembre 2002 sur la question d'un meilleur accès aux médicaments protégés par brevets pour les pays en développement ne disposant pas de capacités de production dans le secteur pharmaceutique. Elle attache une grande importance à toute mesure susceptible de diminuer rapidement et efficacement la souffrance des victimes d'épidémies dans les pays en développement pauvres, notamment en Afrique subsaharienne. Informations complémentaires sous: <http://www.ige.ch/F/news/n1.htm>

#### OMC et indications géographiques

L'amélioration de la protection des indications géographiques des produits autres que les vins et les spiritueux est l'un des thèmes débattus à l'OMC dans le cadre du Cycle de Doha. Examinant la question de la valeur économique des indications géographiques et les problèmes liés à leur protection au niveau international, cette publication récente décrit les discussions en cours au Conseil des ADPIC de l'OMC et

les propositions faites en faveur et contre une amélioration de leur protection. Elle examine en outre le rôle que peuvent jouer les indications géographiques pour la protection des savoirs traditionnels (en anglais).

[http://www.wernerpubl.com/Volume\\_pro/abstract\\_vol5no6.htm#Geographical](http://www.wernerpubl.com/Volume_pro/abstract_vol5no6.htm#Geographical)

#### Biodiversité

La Quatrième session intergouvernementale du Comité de la propriété intellectuelle de l'OMPI relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore a eu lieu du 9 au 17 décembre 2002 à Genève. Informations complémentaires sous: <http://www.ige.ch/F/news/n1.htm>

#### Organisation européenne des brevets

Compte rendu de la 4e réunion du groupe de travail « Contentieux » du 3 au 5 décembre 2002. Malgré les efforts de la Suisse, il n'y aura pas de conférence ministérielle en 2003.

<http://www.ige.ch/F/news/n1.htm>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, vous pouvez vous désabonner en cliquant ici.

<http://www.ige.ch/F/jurinfo/j201.htm>